



Plan synoptique
des limites des constructions des routes
fixées par un plan approuvé

1:5000



Géodonnée © Etat de Vaud
Plan établi sur la base des données cadastrales 09.2019
Moudon, le 17.02.2020



Légende

- Point de référence de la mensuration officielle
- Teinte rose
- Limite des constructions définie par un plan approuvé
- Front d'implantation défini par un plan approuvé
- Limite des constructions secondaire définie par un plan approuvé
- Bande d'implantation définie par un plan approuvé
- Limite communale
- Parcelle
- Bâtiment

